

POUR NOS CANDIDATS LE PLUS IMPORTANT C'EST FORCEMENT

VOUS

Contrôleurs

Porte-paroles des agents, les élus du Syndicat **F.O.-DGFIP** ont pendant la durée de leur mandat, défendu avec pugnacité vos intérêts individuels et collectifs, matériels et moraux. Ils y ont, dans toutes les instances, constamment revendiqué une harmonisation par le haut de vos rémunérations, de vos conditions de travail et de vos carrières, dans la transparence et le respect des droits des agents.

F.O.-DGFIP revendique deux véritables mouvements par an avec l'affectation la plus fine possible pour faciliter les mutations.

F.O.-DGFIP a rappelé l'absolue nécessité de maintenir dans le calendrier existant le mouvement spécifique et de combler tous les postes non pourvus à chaque mouvement.

F.O.-DGFIP revendique pour les mutations prioritaires un classement des demandes à l'ancienneté du fait générateur et non par ancienneté de l'agent afin de ne pas laisser perdurer des situations socialement difficiles.

F.O.-DGFIP a obtenu que l'évaluation ne soit plus un critère important pour le changement de grade par tableau d'avancement. C'est d'autant plus essentiel depuis la mise en place du protocole PPCR et la fin des réductions d'ancienneté. Face à la faiblesse ou l'absence du plan de qualification ministériel et la baisse inexorable des taux de promotion, **F.O.-DGFIP** s'est battu pour que le dispositif du « bénéfice de l'âge », dérogoire à la règle, redevienne mineure pour les promotions par ces mêmes tableaux.

Tous les contrôleurs des Finances Publiques doivent pouvoir dérouler une carrière linéaire avec un réel accroissement de l'attractivité en fin de carrière. **F.O.-DGFIP** dénonce que la carrière du B impose deux examens professionnels de C2 à C1 et de C1 à CP. La DGFIP doit tout faire pour créer une carrière linéaire pour les cadres B.

La mise en place du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations en 2016, a abouti à un ralentissement de la carrière qui pénalise surtout les jeunes contrôleurs des Finances Publiques.

Un véritable accès à la catégorie A doit être rendu possible pour tous. Il faut donc améliorer les possibilités d'accès au corps supérieur que ce soit par liste d'aptitude, voie d'accès statutaire à la catégorie A, ou par le concours interne et l'examen professionnel. Cela doit passer par une augmentation substantielle des plans de qualification ministériels et des emplois implantés.

Pour **F.O.-DGFIP**, la Direction Générale doit assurer un recrutement interne chaque année par concours ou examen professionnel d'Inspecteur des Finances Publiques.

Dès lors, elle doit également mettre en place une préparation de qualité permettant à chacun de se préparer dans les meilleures conditions

S'agissant des promotions de B en A, **F.O.-DGFIP** revendique le bénéfice de « l'ascenseur social » pour tous. La promotion interne doit assurer aux agents un réel gain en terme de pouvoir d'achat. Elle ne

doit donc pas avoir pour conséquence de les éloigner durablement de leur famille.

Par ailleurs, **F.O.-DGFIP** revendique pour les contrôleurs principaux le passage systématique en catégorie A, à titre personnel, 6 mois avant la cessation d'activité.

Pour faire avancer ces dossiers, vous avez besoin d'hommes et de femmes expérimentés, compétents, tenaces et dévoués.

F.O.-DGFIP est une organisation syndicale présente et structurée à tous les niveaux, national ou départemental, capable en toute indépendance de défendre vos intérêts.

**F.O.-DGFIP
EST LA SEULE
ORGANISATION
SYNDICALE DE LA DGFIP
À REVENDIQUER
2 VRAIS MOUVEMENTS
DE MUTATIONS PAR AN
AINSI QUE LA
DISPARITION TOTALE
DE LA NOTION D'ALD**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE
VOTEZ
ET FAITES VOTER**



**NOS
DIFFÉRENCES** 
FONT LA DIFFÉRENCE

LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

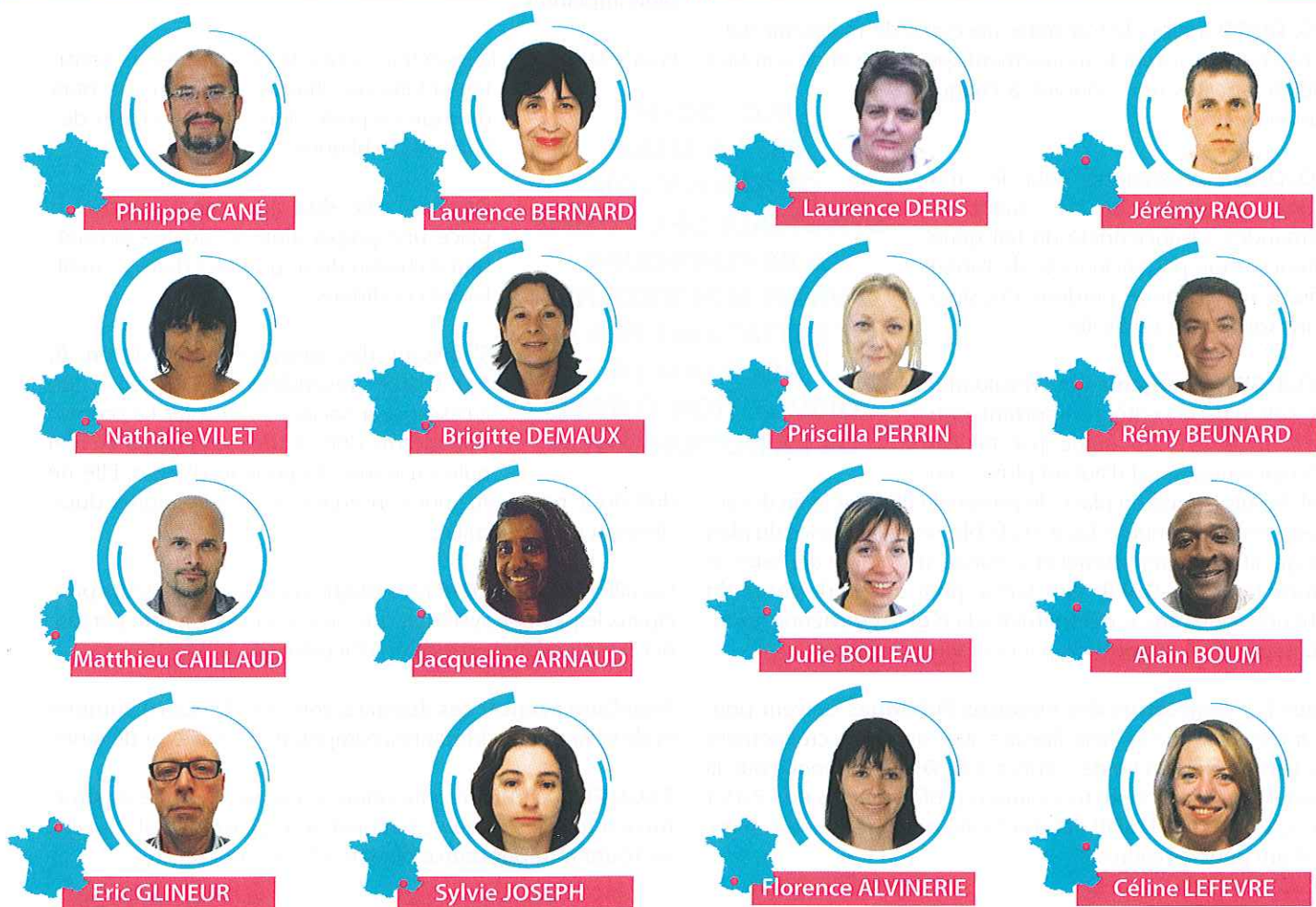
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N° 6 - CONTRÔLEURS

CONTRÔLEURS PRINCIPAUX



CONTRÔLEURS 1^{ère} CLASSE

CONTRÔLEURS 2^{ème} CLASSE




ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE
VOTEZ
ET FAITES VOTER



**NOS
DIFFÉRENCES** 
FONT LA DIFFÉRENCE

**POUR NOS CANDIDATS
LE PLUS IMPORTANT
C'EST FORCEMENT**

V  **US**

Géomètres

LE CADASTRE DOIT RESTER À LA DGFIP

F.O.-DGFIP veut conserver le cadastre en tant que véritable service public.

Pour cela, nous exigeons son maintien au sein de la DGFIP géré par des agents de la DGFIP.

Confier sa gestion à une agence reviendrait à une privatisation ébranlant les deux piliers fondateurs que sont la justice fiscale et l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

L'avidité et l'appât des gains financiers potentiels au profit de certains opérateurs ne peut servir de boussole au service public.

UN PLAN DE QUALITÉ

Depuis la « nuit des temps » l'homme cherche à représenter le mieux possible le territoire qu'il occupe.

Aujourd'hui des « ignorants » croient pouvoir changer le paradigme en remplaçant le mieux par l'approximatif...

le tout à l'ère du numérique : c'est ridicule !

Alors que nous pourrions mieux faire on nous demande de faire moins bien !

Si le délit d'initié n'est pas l'explication alors ne reste que la bêtise.

LES GÉOMETRES DOIVENT RESTER DES AGENTS DE LA DGFIP

Il est inutile de faire trop long. On est tout simplement mieux à la DGFIP (pérennité de l'emploi, rémunération...)

Et puis quel autre rôle pour un syndicat que la défense de ses adhérents !

PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU TRAVAIL DE GÉOMETRE

Depuis toujours, **F.O.-DGFIP** considère que le métier de géomètre cadastre n'est efficace que lorsqu'il marche sur ses deux jambes, fiscale et technique.

S'il devait advenir qu'on ne lui en raccourcisse une, il se mettrait immédiatement à boiter !

c'est la nature !

Alors messieurs les amputeurs de tout poil laissez nous marcher dignement pour le bien public et que vive le cadastre à la DGFIP !

**LE CADASTRE
ET LES
GÉOMETRES
DOIVENT RESTER
À LA DGFIP !**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE
VOTEZ
ET FAITES VOTER**



**NOS
DIFFÉRENCES** 
FONT LA DIFFÉRENCE

LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N° 5

Géomètres

GÉOMÈTRES PRINCIPAUX



Bernard CROUZIL



Stéphane GUILBERT



Patrick DE LA FOATA



Sylvain COROLEUR

GÉOMÈTRES



Andriampanarivo
RANAIVOSON



Christel THEILLET



Samuel BAHEUX

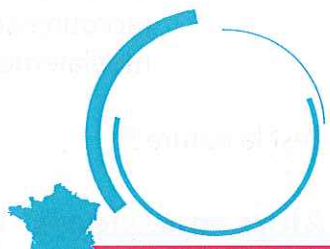


Clément BONY

TECHNICIENS GÉOMÈTRES



Jean-Philippe SUZZONI



Audrey ADAMSKI



Marc FERAUDET



Christophe BOUGES

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE
VOTEZ
ET FAITES VOTER



**NOS
DIFFÉRENCES** 
FONT LA DIFFÉRENCE